



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/2000/36
18 septembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

**COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT
DES MARCHANDISES DANGEREUSES**

(Vingt et unième session,
4-13 décembre 2000,
point 2 b) de l'ordre du jour)

**TRAVAUX DU SOUS-COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT
DES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**Projets d'amendement aux Recommandations relatives au transport
des marchandises dangereuses**

Documents pour le transport des marchandises dangereuses

Communication de l'Association du transport aérien international (IATA)

Exposé

À sa réunion de juillet 2000 (18ème session), le Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses a examiné une proposition visant à modifier la séquence actuelle d'informations (désignation officielle de transport, classe, No ONU). Il a décidé de modifier la séquence de base des informations portées sur le document de transport, de façon que le numéro ONU précède la désignation officielle de transport.

Lors d'une réunion spéciale du Conseil des marchandises dangereuses de l'IATA, tenue à Montréal au mois d'août 2000, cette question a été examinée et plusieurs membres se sont inquiétés de cette modification. Les principaux arguments présentés au cours de cette réunion sont résumés ci-après :

- Pour ce qui est de l'identification des expéditions et de la réaction en cas d'urgence, la séquence des informations concernant les marchandises dangereuses est sans importance, tant que les informations fournies sont bien transmises et bien comprises.
- Cette modification, bien qu'apparemment sans conséquences, entraîne un coût économique énorme pour le secteur, qui doit modifier ses systèmes automatisés, ses programmes de formation et ses procédures de réception. À titre d'exemple, et bien que cette modification n'ait pas été annoncée publiquement, deux compagnies aériennes membres de l'IATA ont déjà indiqué que sa mise en œuvre dans leurs systèmes respectifs coûterait plus de 6 millions de dollars des États-Unis. Si l'on extrapole ces chiffres au reste du secteur, nous prévoyons que cette modification coûtera plus de 100 millions de dollars des États-Unis au secteur du transport aérien.
- Le secteur du transport aérien a utilisé la séquence actuelle d'informations pendant un certain nombre d'années sans rencontrer de problème majeur. Il n'est pas nécessaire de modifier un système qui a bien fonctionné.

En résumé, le secteur du transport aérien est d'avis que la modification apportée lors de la réunion de juillet n'entraîne pas, en matière de sécurité, d'avantages justifiant pareille dépense.

Recommandation

L'IATA recommande que la question de la séquence d'informations sur le document de transport relatif aux marchandises dangereuses soit réexaminée par le Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et que la modification décidée par le Sous-Comité ne soit pas ratifiée par le Comité d'experts.
